

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Cyanobactéries : rappel des précautions à prendre avec le retour des températures estivales

Le Canton de Neuchâtel tient à rappeler à la population les précautions à prendre en cas d'apparition de cyanobactéries à la surface de l'eau.

Avec le retour des beaux jours et de la chaleur, les cyanobactéries sont susceptibles de réapparaître. Il est donc important de rappeler que les cyanobactéries sont un élément naturel qui peut fortement proliférer en cas de fortes chaleurs, en particulier dans les eaux stagnantes et peu profondes. Les risques pour la santé humaine sont limités et une surveillance est assurée par les autorités, mais afin de profiter de nos plages sans risque, quelques précautions sont à prendre si l'on observe des amas flottant à la surface de l'eau :

- Éviter d'avaler l'eau ;
- Bien se doucher après la baignade et se sécher soigneusement ;
- Ne pas se baigner dans les zones recouvertes d'un tapis d'algues ;
- Surveiller les jeunes enfants afin qu'ils ne boivent pas l'eau du lac et qu'ils ne portent pas à leur bouche des galets de plages par exemple.

Pour les animaux domestiques, notamment les chiens, les cyanobactéries sont clairement dangereuses et peuvent conduire au décès de l'animal qui en aurait ingérées. Dès lors, en cas d'épisode de chaleur et dans les eaux stagnantes, il est fortement recommandé de ne pas laisser les animaux se baigner ou s'abreuver.

Contact :

**Yann Berger, chimiste cantonal, service de la consommation et des affaires vétérinaires,
tél. 032 889 68 30.**

Neuchâtel, le 22 mai 2026